

Bulletin municipal

14 juillet 2020

Sainte-Marthe
ma vie, ma campagne, ma fierté!



Mot du maire

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Suite à un printemps inhabituel en raison de la crise sanitaire, voilà que l'été s'est amorcé dans un contexte de sécheresse. Le manque de pluie pour une communauté comme la nôtre axée sur l'agriculture est toujours une préoccupation. Au-delà des besoins pour les cultures, l'approvisionnement en eau potable à partir des ressources souterraines est aussi une préoccupation pour chacun, que l'on soit situé dans le secteur rural ou au cœur du noyau villageois. Le réseau d'aqueduc qui approvisionne le village a d'ailleurs été mis à rude épreuve ces dernières semaines.

Après avoir soupçonné un bris sur le réseau, identifié et réparé deux fuites qui n'arrivaient tout de même pas à justifier autant de débit d'eau, il fallait se rendre à l'évidence. La consommation des abonnés était forte, surtout en soirée. Certaines municipalités de la région ont d'ailleurs fait le même constat. Au moyen d'un feuillet distribué aux résidences concernées, les citoyens ont contribué immédiatement à stabiliser le réseau. J'en retire personnellement toujours une grande fierté. Alors que d'autres municipalités multiplient les patrouilles, embauchent des agents de sécurité à cet effet, distribuent des constats, menacent de sanctions, traquent les délinquants de l'arrosage, à Sainte-Marthe un simple appel au gros bon sens collectif est suffisant pour que l'on s'ajuste tous ensemble dans notre intérêt commun. Cela démontre une fois de plus l'esprit d'unité qui nous lie entre citoyens. D'ailleurs, lorsqu'on me demande le secret pour obtenir la collaboration de tous, je me dois de leur répondre que la différence repose justement sur nos citoyens et citoyennes. À vous le mérite ! Je vous en félicite et remercie.

Par ailleurs, ces dernières semaines ont marqué la fin des classes pour nos étudiants et étudiantes. Je tiens particulièrement à rendre hommage en votre nom à ceux et celles pour qui cette fin d'année scolaire ou de session était aussi la fin de leur parcours académique avant de passer à une autre étape de leur vie.

Bonne fin d'été à chacun et chacune de vous !

François Pleau
Maire

Encombrants – une collecte en juillet

La prochaine collecte des encombrants sera effectuée le **mercredi 22 juillet** prochain. Dans le contexte que la COVID-19 peut survivre plusieurs heures sur différentes surfaces et afin d'aider à réduire les risques de transmission au personnel qui devra manipuler ces objets, nous



encourageons les citoyens qui soupçonnent être affectés par le virus à ne pas sortir ses encombrants. La collecte suivante, et dernière de l'année, se tiendra en octobre.

Aussi, il faut se rappeler que les encombrants sont des articles volumineux (meubles, matelas, tapis, ...) qui ne peuvent être utilisés ou recyclés. Il ne s'agit donc pas d'une collecte permettant de se départir d'un surplus d'ordures dites « régulières ». Pour de plus amples informations, veuillez téléphoner au bureau municipal, poste 221 ou au responsable des travaux publics au 450 802-0772.

Cette année, nous expérimentons les collectes d'encombrants effectuées par des membres du personnel de la municipalité qui les acheminent à l'écocentre régional. Une collecte ne pouvant pas être complétée le même jour se poursuit le lendemain.

Le réseau des écocentres de la MRC de Vaudreuil-Soulanges est d'ailleurs accessible à tous les citoyens du territoire sur preuve de résidence. Pour connaître les détails dont les heures d'accueil et les matières acceptées, veuillez consulter le site Internet de la MRC ou téléphoner au 450 455-5434. Il y a un écocentre à Rigaud, Vaudreuil-Dorion, Saint-Zotique et Pincourt. Les matières déposées à l'écocentre sont valorisées et détournées de l'enfouissement. Nous encourageons les citoyens à profiter de ces installations.

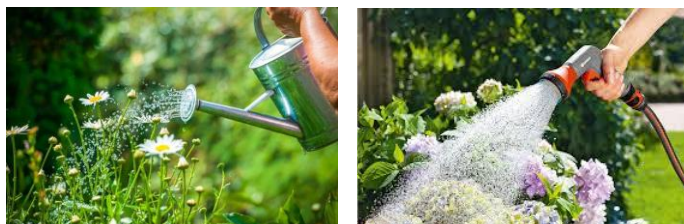


Prochaines dates à retenir

- **Mercredi 22 juillet – Collecte des encombrants**
- **Mardi 8 septembre – Repas partagé À CONFIRMER**
- **Vendredi 18 septembre – 3^e et dernier versement de la taxe foncière 2020**

Message aux abonnés du réseau d'aqueduc

Tel que mentionné par monsieur le maire précédemment, les citoyens concernés ont bien répondu à l'appel effectué dans l'intérêt collectif pour assurer une stabilité du réseau d'aqueduc fortement sollicité par la sécheresse. Les récentes pluies viennent diminuer la nécessité d'un usage accru de l'eau potable. Néanmoins, de fortes journées de chaleur intense sont encore prévues et tous en conviendront que la prudence est toujours de mise. Ainsi, les arrosages de jardins et de plates-bandes sont permis mais seulement en utilisant un moyen manuel de procéder (arrosoir portatif ou boyau tenu en main). Les lavages de voitures peuvent à nouveau être effectués par une utilisation raisonnable de l'eau. Si le remplissage de la piscine est essentiel, nous vous serions reconnaissant d'éviter la période entre 18 h et 22 h.



Un seul boyau d'arrosage domestique peut utiliser jusqu'à 1000 litres d'eau en une seule heure. C'est l'équivalent du contenu d'un réservoir typique pour le mazout comme celui de la photo ci-contre. Si 25 ou 30 % des citoyens utilisent au même moment leur boyau d'arrosage, en



plus de la consommation habituelle, la quantité est énorme et aucun réseau d'aqueduc municipal a été conçu pour supporter un tel accroissement momentané de la demande.



Balises de repérage

Dans le but d'accroître la sécurité des citoyens et de faciliter le travail des services d'urgence, il y aura installation d'une balise de repérage devant chaque immeuble du territoire. L'installation devrait débuter à la fin du mois et se poursuivre sur quelques semaines. L'entreprise mandatée, Martech, doit avoir accès à la propriété pour procéder aux opérations requises.

Conformément au règlement en vigueur, il est interdit de déplacer, d'enlever ou d'endommager toute balise de repérage installée par la municipalité ou son mandataire. Il est aussi interdit d'accrocher quelconque objet sur la balise de repérage ou d'y apposer quelque matière nuisant à l'identification du numéro civique qu'elle affiche.



L'image ci-haut illustrant une balise est présentée à titre indicatif. Elles seront harmonisées selon les mêmes normes graphiques que les nouvelles affiches indiquant les noms de rue installées l'an dernier.



Couvre-visages (masques)

Le port du couvre-visage est de plus en plus encouragé par les responsables de la Santé publique et peut devenir une obligation dans certaines circonstances. Dans le contexte où la municipalité a entrepris une démarche pour être certifiée Municipalité amie des aînés MA



(MADA), chaque citoyen de plus de 70 ans inscrit dans nos registres a reçu par la poste un couvre-visage lavable et réutilisable. Si vous êtes de ce groupe d'âge et que vous n'avez pas reçu votre masque, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 450 459-4221, poste 221 afin que l'on puisse vous ajouter à notre liste et vous en faire parvenir un.

Par ailleurs, peu importe l'âge, il est possible de se procurer à Sainte-Marthe des masques réutilisables et lavables à un coût minime. En communiquant avec le bureau municipal, il sera possible de vous référer à l'endroit pour vous en procurer. Et si le coût d'achat affecterait votre budget déjà restreint, veuillez le mentionner en toute confidentialité.



Journée verte

À défaut d'avoir pu procéder à la traditionnelle distribution de plants d'arbres et l'échange de plantes vivaces, une distribution de compost a tout de même pu se tenir le 13 juin dernier.

Le compost distribué provenait d'un retour de la plateforme de compostage qui reçoit chaque semaine le contenu des bacs bruns. Le succès de l'événement incite les élus à planifier à nouveau ce type de distribution l'an prochain. Pour s'assurer d'un accès à une telle matière, il est impératif de poursuivre l'usage du bac brun et de participer aux collectes chaque lundi.

